

ARRÊTÉ

Le Ministre des Affaires culturelles

- VU la loi modifiée du 31 Décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret modifié du 18 Mars 1924 déterminant les conditions de son application ;
- VU l'avis de la commission supérieure des monuments historiques en date du 12 Juin 1972

A R R E T E

ARTICLE 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les monuments historiques :

ARDENNES

BALHAM - Eglise Saint-Jean-Baptiste

- Deux statues de Sainte Catherine, pierre, XV^e s.

BELVAL - Eglise Saint-Nicolas

- Maître-autel, retable à baldaquin, marbre, bois doré et peint, XVIII^e s.

CHARLEVILLE-MEZIERES - Hôpital Corvisart de Charleville

- Ensemble de la pharmacie :
- boiseries sculptées XVIII^e s.
 - 90 pots de pharmacie se composant de :
 - 14 chevrettes aux armes des Condé, faïence,
 - 4 chevrettes décor guirlande de fleurs faïence,
 - 49 albarels aux armes des Condé, faïence.
 - 8 albarels décor guirlandes de fleurs, faïence,
 - 1 pot décor fleurs bleu et rouge, faïence.
 - 1 pot décor fleurs bleues, faïence.
 - 13 pots "Empire" blanc et or, faïence.
 - 3 mortiers, bronze, "Hôtel Dieu de St-Louis".

14 mai 1973

1 mortier et coffret, marbre,
2 reliquaires, verre.
1 table, Louis XV, bois sculpté et dessus marbre
XVIII° s.

DONCHERY - Eglise Saint-Onésime

- Buffet d'orgues, bois sculpté, 1702-1703
- Vierge de l'Annonciation et l'Archange Gabriel,
2 panneaux peints et leur cadre, bois doré,
début XVIII° s.

FLOING - Eglise Saint-Rémy

- Console, bois sculpté, XVIII° s.
- Fauteuil de choeur, bois peint,
époque Louis XVI

GERNELLE - Eglise Notre-Dame

- Maître-autel, tabernacle, retable, sa toile
"L'Assomption" et statues de la Vierge à l'Enfant et
de Sainte Catherine, bois sculpté peint et doré,
et marbre de couleur, XVIII° s.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département des Ardennes, aux maires des diverses communes et aux affectataires qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

14 MAI 1973.

Paris, le

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur-adjoint de l'Architecture

Claude HIRIART

Pour Ampliation à
Administrateur Civil
chargé de la Documentation et des
Œuvres d'Art classées

S. B. 